

Rapport d'activité de la Présidente présenté à l'Assemblée générale du 8.2.2018

Depuis la dernière AG de l'AHCVV qui a eu lieu le 18 octobre 2016, l'association a été engagée et a entrepris plusieurs activités et projets :

- Quatre numéros du Journal des Habitants ont été édités depuis notre dernière Assemblée Générale avec un tirage pour chaque numéro de 8'300 exemplaires car il est distribué à tous les foyers de l'arrondissement électoral 1204. Nous rappelons l'importance que nous donnons à notre Journal comme moyen d'information et d'opinion dans notre quartier, et également comme instrument fédérateur et véhicule de communication de différentes associations du quartier. Vous pouvez imaginer que la rédaction des articles, sa révision, le montage du Journal, la gestion de la publicité, demandent un travail considérable. Pour cela nous tenons à remercier et féliciter vivement devant cette Assemblée l'équipe du Journal, Madeleine Gurny, Andrienne Soutter et Florence Vandenbeusch, ainsi que Robert Gurny pour la gestion de la publicité, que par son engagement constant et rigoureux assurent la continuité de cette publication.
- Nous avons poursuivi notre participation et soutien au projet de l'Ancien Manège avec les associations du quartier. Nous vous informons avec satisfaction que lors de la séance du 26 septembre 2017, le Conseil Municipal a renvoyé, sans opposition, le projet à la Commission des travaux et des constructions. Robert Gurny est le représentant de l'AHCVV dans le Comité de l'Association Un Manège pour Tous.
- Comme vous le savez, notre pétition visant à activer le processus de mise en concours de l'étude d'architecture pour la construction d'un ensemble de bâtiments de logements en coopérative sur le site situé au nord de l'Alhambra, entre les rues de la Pélisserie et Calvin, avait eu un avis défavorable de la part de la Commission des Pétitions. Malgré ce rejet nous avons persévéré pour que ce projet soit approuvé par le Conseil Municipal et le dossier a été envoyé à la Commission de l'aménagement. Cette commission traite actuellement la question et nous serons auditionnés dans les prochains mois.
- L'AHCVV a été auditionnée par la commission des pétitions en deux occasions : l'une concernant les bornes et la pétition de M. Glauser : l'AHCVV a expliqué l'efficacité des bornes en termes de sécurité et de contrôle de la circulation ; l'autre concernant le contrôle de la population de pigeons qui créent des nuisances dans le quartier et notamment pour les terrasses au Bourg de Four.
- Nous avons appris avec satisfaction que le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté mercredi soir un crédit de 11,4 millions de francs pour la construction à la place Sturm le Pavillon de la danse destinée à la danse contemporaine, projet soutenu par l'AHCVV depuis ses débuts, ayant participé également comme jury au concours d'architecture. Les travaux devraient commencer dans une année.
- En ce qui concerne la construction d'un parking de six niveaux de sous-sol à Rive et l'aménagement des rues autour, l'AHCVV a soumis à l'Office des autorisations de construire des observations concernant la circulation, la zone piétonne, la compensation des places de parking, le recensement des places de parking, les finances, avec une remarque préalable qui nous semblait fondamentale: quelle est l'utilité de la construction de ce parking pour la population ?
- En ce qui concerne la bibliothèque de la Cité, le comité de l'AHCVV a invité la directrice de la Bibliothèque Madame Véronique Pürro pour faire le point sur les activités de la bibliothèque. Mme Pürro a exposé la situation et justifié les décisions prises concernant l'aménagement. Le Comité a souligné les améliorations apportées dans le secteur des enfants et les nouveautés introduites dans l'informatique et les activités musicales. Par contre, la décision de déplacer la salle de lecture au rez-de-chaussée se heurte à l'incompréhension de la plupart des membres du Comité car ce nouvel espace est inconfortable et inadapté.
- Nous continuons à organiser des réunions périodiques avec le poste de Bourg de Four, pendant lesquelles nous échangeons des informations importantes pour les habitants et traitons les problèmes de nuisance dans le quartier. Nous tenons à remercier l'ilotière Mme Christel Furrer d'être toujours à l'écoute des habitants et très active dans la proposition des solutions aux

problèmes du quartier. Nous restons bien entendu à sa disposition pour continuer la relation constructive et fluide entre les habitants et le poste de Bourg-de-Four.

- En juin 2017 l'AHCVV a visité l'association des habitants de la Vieille-Ville de Zurich dans le cadre de nos échanges annuels. Nous avons eu l'opportunité de visiter la coopérative d'habitation Kalchbreite et de rencontrer la responsable de l'agence immobilière de la ville de Zurich.
- Nous vous informons que, comme lors des années précédentes, nous avons participé à la Fête de la Première Feuille et avons organisé le Bal de l'Escalade. Même si ces activités ne sont pas source de bénéfices et que l'organisation en devient de plus en plus compliquée au point de vue des démarches administratives à remplir pour l'organisation du Bal, nous avons décidé de le maintenir comme une festivité incontournable du quartier. Nous tenons à remercier et féliciter vivement devant cette Assemblée le groupe pour l'organisation de festivités, Isabel Bejar et Michela Johnson, ainsi que les membres du Comité et volontaires qui, par leur engagement, ont contribué à perpétuer ces événements si importants pour les habitants et la vie du quartier.
- L'AHCVV a collaboré avec le Comité de la Course de l'Escalade pour l'organisation de la soirée raclette qui a eu lieu le 24 novembre dernier. Le comité de la course de l'Escalade tenait à remercier les habitants de la Vieille Ville de son accueil et soutien et cela à l'occasion du 40eme anniversaire de la Course. Le comité de l'AHCVV a reçu cette initiative avec enthousiasme et remerciements. A propos de la course de l'Escalade, l'AHCVV a décidé d'offrir, en guise de clin d'œil, une marmite de l'Escalade de chez Arn à la première savoyarde et au premier savoyard arrivés, qui ont été par ailleurs les deux gagnants de cette Course du Duc. Cette initiative qui a donné de la visibilité à notre association a été très apprécié par le comité d'organisation de la course ainsi que par les gagnants.
- Finalement, je vous annonce que le Conseil d'Etat a validé la dénomination de «rampe de la Fonderie» pour le passage reliant la rue de Saint-Léger à la rue Daniel-COLLADON. Il s'agit là de perpétuer la mémoire d'une ancienne fonderie qui se trouvait à quelques mètres de cette rampe et de l'ancien manège. Ce nom, proposé par Jean Spielmann, avait été retenu par le Comité parmi la vingtaine de noms présentés par les habitants du quartier. Nous attendons l'inauguration de la plaque au courant du printemps et une verrée sera organisé pour célébrer cette nouvelle rue de notre quartier.